



Presse

10 rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Tél : 01 45 56 77 26
Fax : 01 45 56 78 74

Parti Socialiste

www.parti-socialiste.fr

presse@parti-socialiste.fr

Vendredi 23 octobre 2009,

Communiqué
Razzy Hammadi, Secrétaire national aux Services publics

La poste : doute sur le projet gouvernemental jusque dans les rangs de la majorité

La Commission des affaires économiques du Sénat vient d'adopter le texte prévoyant le changement de statut de La Poste. Quelques amendements présentés par le rapporteur UMP ont été adoptés contre l'avis du gouvernement pour faire préciser que le capital de l'établissement sera détenu à 100% par l'état et des personnes de droit public. C'est dire la confusion qui règne dans la majorité et l'inquiétude de ses élus face au projet gouvernemental. Il a fallu un autre amendement de la majorité pour garantir le financement de la présence territoriale.

Incertitudes, inexactitudes, mensonges : tout dans ce projet marque l'insincérité du projet du gouvernement. La campagne menée, à grands frais, par le Premier ministre qui a écrit aux Maires pour les convaincre de soutenir ce projet, la convocation des cadres dirigeants pour porter la bonne parole traduit cette fébrilité.

Autre scandale : non seulement il va falloir privatiser La Poste, mais en plus il faudrait subventionner les opérateurs privés qui veulent s'imposer sur le marché. Le culot ne manque aux concurrents potentiels qui ont par la voix de la FAPA (fédération des acteurs postaux alternatifs) prétendu que La Poste bénéficie d'une position indue à cause de son « de savoir faire » et « de la valeur de sa marque ». Les Français vont devoir payer pour la privatisation de La Poste et payer pour que ses concurrents s'imposent sur le marché ! De qui se moque-t-on !

Le Parti socialiste demande le retrait pur et simple de ce projet qui détruira un fleuron du service public à la française. La Poste doit continuer à se moderniser, à offrir un service de qualité à ses usagers, cela est possible et nécessaire, mais il n'y a aucunement besoin de ce projet néfaste pour l'établissement public.